

commission du codex alimentarius **F**



ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00100 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

Point 13 (c) de l'ordre du jour

CX/FAC 04/36/ 17
Février 2004

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES
COMITE DU CODEX SUR LES ADDITIFS ALIMENTAIRES ET LES CONTAMINANTS

Trente-sixième session
Rotterdam (Pays-Bas), 22 - 26 mars 2004

**PROJET DE POLITIQUE DU CCFAC EN MATIERE D'EVALUATION DE L'EXPOSITION AUX
CONTAMINANTS ET AUX TOXINES PRESENTS DANS LES ALIMENTS**

OBSERVATIONS A L'ETAPE 6

Les observations suivantes ont été soumises par : le Brésil
en réponse à la lettre circulaire CL 2003/33-FAC

LE BRÉSIL:

Tout en estimant que le projet actuel constitue un excellent début, le Brésil pense que sous sa présente forme, il prête à confusion et contient des répétitions et devrait se concentrer sur l'évaluation de l'exposition.

Point 3: le JECFA devrait être consulté sur la possibilité d'élargir son mandat pour inclure la proposition et la validation de modèles mathématiques en vue de générer des courbes de distribution.

Le diagramme : une partie du diagramme semble être incorrecte (par ex., de procéder à une évaluation des risques en l'absence de données d'évaluation de l'exposition). Il doit être revu, raccourci et simplifié.